

CONFÉDÉRATION SUISSE

CH

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS  
CH - 3003 BERNE

ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE AU TRANSPORT NATIONAL ET  
INTERNATIONAL DE MARCHANDISES PAR ROUTE

N°

L'Office fédéral des transports à Berne certifie que :

a)

del né(e) le

a passé avec succès l'examen (session: ) en vue de l'obtention du certificat de capacité professionnelle au transport national et international de marchandises par route conformément aux dispositions de la loi fédérale du 20 mars 2009 sur les entreprises de transport par route (LEnTR) (RS 744.001.1, art. 7, al. 1, LEnTR) ;

b) que la personne visée au point a) est habilitée à faire valoir sa capacité professionnelle dans une entreprise de transport de marchandises par route :

- effectuant des transports nationaux dans l'Etat membre avant délivré le certificat

ou

- des transports internationaux.

La présente attestation constitue la preuve de la capacité professionnelle visée à l'article 21 du règlement (CE) n° 1071/2009.

Délivré à Berne, le

CONFÉDÉRATION SUISSE

CH

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS  
CH - 3003 BERNE

ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE AU TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL DE VOYAGEURS PAR ROUTE

N°

L'Office fédéral des transports à Berne certifie que :

a)

de né(e) le/la

a passé avec succès l'examen (session: ) en vue de l'obtention du certificat de capacité professionnelle au transport national et international de voyageurs par route, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 20 mars 2009 sur les entreprises de transport par route (LEnTR ; RS 1071/2009 ; cf. art. 11, l. 1, LEnTR) ;

b) que la personne visée au point a) est habilitée à faire valoir sa capacité professionnelle dans une entreprise de transport de voyageurs par route :

- effectuant des transports nationaux dans l'Etat membre qui a délivré le certificat

ou

- des transports internationaux.

La présente attestation constitue la preuve suffisante de la capacité professionnelle visée à l'article 21 du règlement (CE) n° 1071/2009.

Délivré à Berne, le